

**Anonyme**  
**DOMINE SALVUM FAC REGEM**  
[Paris, Bibliothèque nationale de France, Rés. Vma ms 571, n° d.203]

© Jean Duron, 2020,  
Centre de musique baroque de Versailles

#### ATTRIBUTION

Ce motet est anonyme. Les attributions précédentes sont sans fondement (voir DOSSIER ATTRIBUTIONS).

#### SOURCES

Anonyme, [sans titre], dans *Recueil Deslauriers* (n° d.203), partition, ms, 352 x 220 mm, f. 168-168<sup>v</sup>, F-Pn/ Rés Vma ms 571

(3<sup>e</sup> système du f. 168 ; 1<sup>er</sup> système et début du 2<sup>e</sup> systèmes du f. 168<sup>v</sup>)

#### DATATION – PROVENANCE

Aucun élément factuel ne permet de dater cette pièce pour laquelle aucune autre concordance n'a été établie.

#### UTILISATION LITURGIQUE

Tous les temps.

#### EFFECTIFS – DISPOSITION – INTERPRÉTATION

**sol2,ut2,ut3,fa3 / bc**

Ce motet est composé pour un chœur à quatre parties composé d'une partie pour voix d'enfant, accompagnée par trois pupitres de voix d'hommes : *haute-contre*, *taille* et *basse*, le tout étant soutenu par une basse continue.

#### NOTES SUR LE TEXTE

Prière pour le roi. Psaume 19, V. 11.

#### TEXTE & TRADUCTION

Domine salvum fac regem et exaudi nos in die : qua invocaverimus te.

*Seigneur, sauve le Roy : et nous exauce au jour que nous t'invoquerons.*

(traduction : Renaud de Beaune, archevêque de Bourges, *Les CL. Pseaumes de David, latins et françois*, dernière édition revue et corrigée, Paris, Gabriel et Nicolas Clopejau, 1648, p. 3)